

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 79 (1928)
Heft: 10

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous crûmes d'abord à la présence d'une vrillette (*Anobium striatum*). Mais, ayant examiné le corps du délit avec plus d'attention, sous le microscope, il put être établi qu'il s'agissait d'un scolyte très commun en forêt, *Hylesinus palliatus*, long d'environ 3 mm, que l'on rencontre fréquemment dans les perches de nos divers résineux où il fore, entre bois et écorce, des couloirs de forme embrouillée.

Comment ce coléoptère s'était-il introduit dans la maison en cause ? Un examen des combles permit d'établir qu'un locataire y avait déposé, à la fin de 1927, des fagots contenant des rondins du pin weymouth. Or, ces derniers étaient envahis par *H. palliatus*. Ainsi purent être tranquilisés les locataires en peine, car ce coléoptère n'attaque que les bois encore verts, pourvus d'écorce, et non pas ceux mis en œuvre. Le fait nous apprend au surplus que ce scolyte peut s'installer dans les tiges et branches du pin weymouth, ce qui, sauf erreur, n'avait pas été signalé chez nous jusqu'ici. H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Commission de l'examen d'Etat des ingénieurs forestiers. Dans sa séance du 5 septembre 1928, le Conseil fédéral a réélu pour une nouvelle période de 3 ans, expirant le 9 septembre 1931, les membres suivants de cette commission :

MM. *M. Petitmermet*, inspecteur général des forêts, à Berne.

W. Schädelin, doyen de l'Ecole forestière, à Zurich.

E. Muret, inspecteur forestier cantonal, à Lausanne.

W. Oertli, » » » à Glaris.

Th. Weber, » » » à Zurich.

Ont été, en outre, confirmés les suppléants actuels :

MM. *H. Biolley*, a. inspecteur forestier cantonal, à Couvet.

E. Dasen, inspecteur forestier d'arrondissement, à Meiringen.

Station centrale de recherches forestières. Un jubilé. On a célébré, cette année, le 40^{me} anniversaire de l'entrée en fonction dans cet institut de M. le Dr *Ph. Flury*, aujourd'hui adjoint du directeur.

M. Flury est entré à la Station, à titre de 1^{er} assistant, en 1888, soit lors de la création de l'établissement. Il lui est resté fidèle sans aucune interruption et lui a voué, avec une rare constance, toute sa vie. Nos lecteurs savent quel rôle prépondérant M. Flury a joué dans notre Station fédérale et combien il a contribué à propager, à l'intérieur et aussi au dehors, le renom scientifique de l'institut. Ses publications dans le domaine de la dendrométrie et de l'aménagement sont légion; elles sont marquées au coin d'un esprit rigoureusement scientifique.

Dans le rapport qu'il a présenté sur la marche de l'établissement, lors de la dernière séance de la commission de surveillance, le directeur n'a pas manqué d'attirer l'attention sur cette date et de relever les services éminents rendus par M. l'adjoint Flury. Un peu plus tard, au repas de midi, dans le Waldhaus Dolder, M. Rohn, président de la commission de surveillance, lui a exprimé en termes fort cordiaux la reconnaissance de la commission entière et l'a félicité pour le grand travail qu'il a accompli.

On sait qu'à côté de son activité à la Station de recherches, M. Flury s'est acquis un titre tout particulier de reconnaissance auprès des forestiers suisses par la publication de son bel ouvrage « La Suisse forestière ».

H. B.

Cantons.

Vaud. *Séance et course d'été de la Société vaudoise de sylviculture dans l'arrondissement de Monthey.* Le vendredi 29 juin, par un temps splendide, une centaine de forestiers et d'amis de la forêt, membres de la Société vaudoise de sylviculture, se rencontrent à Monthey, point de départ de la course d'été.

Une séance administrative a lieu au « cinéma central », sous la présidence de M. *Bornand*. Celui-ci remercie chaleureusement les amis valaisans qui ont bien voulu accepter la tâche de recevoir, et accompagner dans leur canton, les forestiers vaudois.

Après lecture et admission du procès-verbal de la dernière assemblée, le président informe ses auditeurs que la vente de la 2^{me} édition des « Beaux arbres du canton de Vaud » marche très mal; il recommande à chacun de faire des efforts pour activer cette vente. L'Agenda forestier, par contre, a eu un grand succès; l'éditeur en a placé trois fois plus d'exemplaires que les années précédentes. M. *Bornand* admet que le succès est dû, pour une bonne part, à la réorganisation du contenu de l'Agenda, par M. *Gonet*, directeur de l'A. F. V., et à sa diffusion par l'intermédiaire de cette association.

Le président prend ensuite la parole pour féliciter chaleureusement, au nom de tous les membres de la Société, M. *E. Muret*, qui fête cette année le 25^{me} anniversaire de son entrée en fonction comme chef du Service forestier cantonal vaudois. M. *Bornand* retrace les états de service du jubilaire et l'assure de la reconnaissance des membres de la Société vaudoise de sylviculture, pour la grande œuvre qu'il a accomplie. Ce discours est vivement applaudi. M. *Muret* remercie le président pour ses aimables paroles; il dit aussi que sa tâche a été facilitée par l'appui qu'il a toujours rencontré auprès des inspecteurs forestiers, des gardes et des autorités cantonales.

La parole est ensuite donnée à M. *Delacoste*, inspecteur forestier à Monthey, qui souhaite une cordiale bienvenue aux forestiers vaudois dans le Bas-Valais. Puis il donne un aperçu des conditions forestières, climatiques et topographiques de la région qui sera visitée. Dans

le Valais, les forêts ne sont pas propriété des communes, mais des bourgeoisies; elles doivent fournir les bois de feu et de construction nécessaires à leurs ayants droit. L'organisation forestière actuelle du canton, comprenant 10 arrondissements forestiers et l'inspection cantonale, date de 1910.

Avant la clôture de la séance, on procède à la réception de 9 nouveaux membres.

Aussitôt après le repas, pris dans divers hôtels, on s'embarque en auto-car pour une charmante course à travers le Val d'Illiez, jusqu'à Morgins, où les congressistes sont très aimablement reçus, dans un idyllique vallon boisé, par le président de la bourgeoisie de Trois-Torrents. Au cours de l'excursion qui suit, M. Delacoste expose les diverses opérations concernant le rachat des servitudes et des droits entremêlés des bourgeoisies de Monthey et Trois-Torrents. La solution de ces questions avait déjà été recherchée en 1787, mais on n'était pas arrivé à s'entendre. Après la guerre mondiale, le Conseil d'Etat prit enfin une décision qui dut être acceptée par les intéressés. Ceux-ci sont maintenant très satisfaits de la solution intervenue, sans achat de terrain, ni versement d'indemnité, mais simplement par une meilleure répartition des surfaces boisées et du plâtrage, à l'une et à l'autre bourgeoisie.

Les forêts traversées par les congressistes sont généralement peuplées d'épicéa et assez équiennes. Les arbres sont de belle forme et les peuplements relativement denses. Quelques parties marécageuses, par contre, ont un triste aspect; le sol mouilleux est couvert de myrtilles et d'adénostyles; on n'y voit pas de rajeunissement et les vieux arbres sont dépérissants. M. *de Luze* fait remarquer cet état de choses et suggère l'idée d'y apporter un remède par l'assainissement du sol. MM. *Petitmermet* et *Comte* estiment qu'un assainissement est tout à fait indiqué. M. *Hess* pense également que l'acidité du sol provient de l'excès d'eau; il admet que la construction de fossés d'assainissement à ciel ouvert, ayant une pente de 2 à 4%, une profondeur de 80 cm à 1 m destinés à l'évacuation de l'eau, pourrait être entreprise sans grands frais. Où le sol est un peu moins humide, on peut se contenter aussi d'un écroûtage de l'humus acide. Cette méthode a donné de très bons résultats au Pays-d'Enhaut, où M. Niggli l'a essayée sur de grandes surfaces. Pour changer plus radicalement l'état du sol, M. *Hess* préconise encore la plantation, en sous-étage, de sorbiers des oiseleurs; à l'altitude en cause (1530 m), cette essence est indispensable pour provoquer et protéger le rajeunissement de l'épicéa. On remarque justement qu'ici le sorbier est fort rare.

Le soir, un banquet fort animé réunit tous les participants à l'hôtel « Victoria » à Morgins; l'Etat du Valais leur offre très obligeamment un excellent vin d'honneur.

Le lendemain, toujours par un temps radieux, on quitte Morgins de bonne heure pour atteindre à pied les portes de Culet, puis les

forêts de la bourgeoisie de Trois-Torrents, dont la superficie totale atteint environ 1400 ha. Lors du dernier aménagement, l'accroissement a été déterminé égal à 3—4 m³ par ha et par an et la possibilité fixée à 3000 m³, soit 1500 m³ à prélever en bois d'affouage et 1500 m³ en bois de construction. Ces bois sont vendus aux ayants droit à un prix atteignant à peu près $\frac{2}{3}$ de la valeur vénale. Les ventes de bois destinés au commerce sont très rares. On remarque en plusieurs endroits les traces de coupes destinées à l'extension du pâturage. Malheureusement, les exploitations ont été faites sans soin et laissent au forestier une pénible impression de destruction.

On arrive au Fenalet, petit plateau situé dans les forêts de la bourgeoisie de Monthey et qui sert de station supérieure d'une importante installation de téléphéage. L'installation complète se compose :

- 1^o d'un chemin de fer Decauville de 2 km allant chercher les bois exploités au fond d'un vallon très boisé;
- 2^o d'un câble de 1,5 km de long, destiné à la descente, en deux étapes, des bois jusque dans la plaine du Rhône.

La construction du Decauville a coûté 30.000 fr., l'installation du téléphéage environ 200.000 fr.

Les forestiers vaudois sont très aimablement reçus au Fenalet par Monsieur le président de la bourgeoisie de Monthey; dans un charmant discours, il remercie le comité de la Société vaudoise de sylviculture d'avoir choisi le Bas-Valais et Monthey comme but de course.

M. *de Luze* se réjouit d'avoir suggéré l'idée de venir en Valais. Il félicite la bourgeoisie de Monthey de ses belles installations; il la remercie au nom du comité et de la Société toute entière de sa charmante hospitalité.

La parole est aussi donnée au directeur de l'A. F. V., M. *Gonet*, qui se fait un plaisir de féliciter bien chaleureusement la bourgeoisie de Monthey pour son activité dans le commerce des bois. On sait que celle-ci fait partie de l'A. F. V.

M. *Barbey* rappelle les vieux souvenirs de la course de 1911 dans la Vallée d'Orsières et se plaît à reconnaître que les forestiers vaudois ont toujours trouvé en Valais la plus chaude hospitalité.

Au nom des inspecteurs forestiers du Valais, M. *Loretan* salue encore, en allemand, les participants à la course.

Mais il faut songer à redescendre dans la plaine. Par une chaleur étouffante on traverse, un peu à la débâcle, les taillis furetés à couvert très bas de la bourgeoisie de Collombey-Muraz. M. le président de celle-ci retient au passage les forestiers dans son village, et ils se retrouvent finalement tous réunis avant la dislocation. M. *Bornand* remercie de tout cœur de la part de chacun et M. *Biolley*, préfet de Monthey, salue encore les forestiers au nom du Conseil d'Etat du Valais.

Course très réussie, grâce à un temps splendide et à une organisation excellente.

J.-L. By.

